



Geneviève Bernardin, chef de projet, Mission animalité urbaine du Grand Lyon.

ESPACES INTERMEDIARES ou ESPACES DE TRANSITION de l'espace privé à l'espace public

Par opposition à l'espace privé qui représente le lieu de vie (maison-jardin ou appartement-immeuble, on parle de l'espace public ou des espaces publics qui par définition seraient ouverts à tous résidents ou non d'une aire géographique donnée (place, rue, abribus, square, parc, jardin, promenade..).

A l'intervalle public et privé, notamment dans les secteurs d'habitat collectif, ou bien de l'espace public au lieu de rendez-vous éducatif, professionnel, médical, administratif ou bien encore d'un mode de transport à l'autre, nous empruntons quotidiennement divers espaces intermédiaires, en déficit d'identité, de propriété, d'entretien, de qualité voire de sécurité. Ils revêtent une réelle importance pour notre état, notre comportement, notre sociabilité, notre socialité, ils accaparent une partie de notre vie sans que nous en ayons conscience, cet état de fait est peu remis en cause sauf par des incivilités.

Ces espaces de transition ne pourraient-ils pas être conçus, entretenus comme des espaces privilégiés de convivialité facilitant à terme le partage de l'espace public pour faire société ?

Afin de faciliter l'approche des divers espaces intermédiaires, nous les avons regroupés en trois catégories : les espaces communs internes, les espaces communs externes, les espaces sas et /ou les espaces d'attente.

1- LES ESPACES COMMUNS INTERNES

De la porte palière à la porte d'immeuble, se succèdent le palier, le couloir, l'ascenseur, l'escalier, le hall ; le local à vélos, l'espace poussettes, la cave, le garage, la cour intérieure...Des espaces de cheminement quotidien, horizontal et vertical, qui ne semblent pas retenir l'intérêt des concepteurs, constructeurs, bailleurs et pas davantage celui des chercheurs. Ils signent un réel manque d'intérêt collectif et tout simplement humain. Réflexion et créativité n'y ont pas encore pris place au point que toute tentative d'appropriation citoyenne puisse y paraître suspecte.

Compte tenu des incivilités de quelques-uns au sein de ces espaces, du manque crucial d'investissement et d'imagination quant à leur aménagement, de leur entretien éphémère et inadapté, les habitants ne peuvent pas les investir pleinement, ni les vivre comme des espaces d'intimité en prolongement de leur habitat ou bien encore comme un passage naturel reliant l'espace privé à l'espace public. Tout au plus, ils s'accommodent, s'habituent et « font avec ».

Conception

Comment justifier l'absence d'investissement et de créativité ? Les méthodes et les matériaux de construction, d'isolation ne cessent d'évoluer, l'architecture d'intérieur offre des solutions innovantes de traitement des volumes, d'introduction végétale, de jeux d'éclairage, de polyvalence ou modification des pièces à vivre. Le concept de développement durable, les normes H Q E, inscrites au cahier des charges, n'ont pas reçu de traduction visible au sein des dits espaces intermédiaires.

L'éclairage, généralement « aux normes » est le plus souvent défectueux dans la mesure où les ampoules classiques à faible durée de vie doivent être souvent remplacées. Lors des réhabilitations, des nouvelles constructions (écoles, immeubles d'habitat collectif, Hôtel de ville...) les ampoules à faible consommation d'énergie ne sont pas systématiquement installées.

Les revêtements de sol sont salissants, parfois glissants et d'entretien délicat.

L'influence des couleurs sur la sensation de bien-être, de sécurité, le comportement humain semble être ignorée, les cages d'escaliers des immeubles équipées d'ascenseur peuvent être livrées en béton brut.

Les accès (entrées-sorties, locaux spécifiques) sont peu signalés. Les portes difficiles à ouvrir ou à fermer, complexes à franchir en cas de handicap ou de charge, signent un manque de fonctionnalité et d'accessibilité.

La sécurité développe l'insécurité

Il est en effet courant de voir les portes d'entrée d'immeuble sécurisées par code, interphone, doubles portes en dysfonctionnement ou hors de service quelques jours après leur mise en place parce que ne sont pas toujours pris en compte :

- l'enfant qui ne peut pas sortir et encore moins rentrer seul ;
- les personnes qui ne savent pas ou ne peuvent pas lire ;
- la complexité et/ou la légèreté de certains de ces systèmes électroniques.

Certains accès ou dégagements (caves, cours intérieures, locaux-poubelles ...) sont condamnés sans explication, la logique d'usage est brisée. Ces situations incitent à la malveillance, la dégradation, aux incivilités, l'ensemble génère un sentiment d'insécurité grandissant, un cercle vicieux s'instaure.

L'approche conceptuelle de ces espaces nécessiterait un cahier des charges établi à partir de l'observation, l'analyse de tous les usages, le test de fonctionnement des dispositifs avec les usagers.

La ville de Montréal, dans son guide d'aménagement des ensembles résidentiels préconise le choix et la qualité des matériaux ainsi qu'un traitement qualitatif et sécuritaire de ces espaces, assorti de quelques points clefs tels que l'éclairage, la lisibilité, la visibilité, l'accès universel, le mécanisme d'aide accessible (téléphone, alarme).

L'union Sociale pour l'Habitat propose dans la synthèse « De la Cité à la Résidence » des alternatives aux opérations de renouvellement urbain par le biais de la résidentialisation : mieux délimiter, définir espaces publics et espaces privés.

Dans le cadre des Grands Projets de Ville, les espaces de proximité sont requalifiés, ils bénéficient d'un traitement de « domestication », de cloisonnement, de hiérarchisation des espaces : ils sont clôtés et dédiés à des usages précis, à des tranches d'âge précis et exclusifs séparant ainsi les enfants, les animaux, les végétaux, les joueurs de boule...

Appropriation individuelle et collective

Ces approches sont parfois antinomiques, chacun estimant « être chez lui comme bon lui semble » ou bien alors payer suffisamment cher pour que les lieux soient correctement gardiennés et entretenus. Pourtant, la poubelle entreposée sur le palier peut devenir une véritable nuisance pour le(s) voisin(s), le linge qui sèche sur le balcon, le matériel, les objets entreposés devenir une exposition inesthétique pour le voisinage, les passants, les visiteurs.

Les équipements communs collectifs type séchoir, buanderie, salle de ping-pong, local de réunion ont disparus. Il ya toujours un motif de sécurité, de responsabilité, d'entretien sans oublier celui de la fermeture et des clefs du dit « local collectif ».

Seul l'événement dramatique médiatisé (incendie, explosion, viol, tournante...) fait émerger à nouveau l'interrogation quant à l'intérêt de ces lieux collectifs. Mais bien vite l'actualité médiatique nous emmène à d'autres faits divers, conflits extérieurs, les vieux « démons » du chacun chez soi, chacun pour soi reprennent le dessus de nos préoccupations quotidiennes.

Entretien

Aux diverses questions sous-jacentes : qui est responsable de l'entretien ménager, technique, énergétique, esthétique ? A qui ces espaces sont-ils accessibles ? En quoi le regroupement d'individus, jeunes en particulier, est-il dommageable ?...Les réponses consistent en des règlements de copropriété, d'interdiction, de charges de bailleurs facturés aux locataires. L'entretien est confié pour partie à un gardien d'immeuble, le plus souvent sous-traité à une société de nettoyage ou à une régie de quartier, à des personnes « invisibles », non identifiées, dont on ne connaît ni les attributions ni les horaires et parfois même pas l'existence.

Toute négligence, dégradation génère la suspicion des passants à l'égard des résidents, des jeunes que l'on aperçoit dans les halls, occupation jugée indésirable et supposée « insécure ».

Cependant certains bailleurs sociaux, dans le cadre de la gestion urbaine de proximité ou dans celui des opérations de démolition-reconstruction ont mis en œuvre des dispositions humaines et techniques performantes. Ainsi l'OPAC du Rhône, au cœur de la barre des mille à la Duchère à Lyon 9^{ème} a assuré un suivi exemplaire et sécurisant du bâtiment jusqu'au départ du dernier occupant. Les personnes en charge de l'entretien étaient joignables à tout moment tout en assurant leurs tâches quotidiennes avec rigueur. Sur le plan technique, toute défaillance, toute dégradation était immédiatement signalée et réparée dans la semaine avec suivi et vérification avant chaque weekend. Ce fonctionnement était soutenu par une approche professionnelle de qualité, faite de relations quotidiennes des professionnels de l'Agence locale OPAC avec les locataires et inversement.

Par contre l'entretien confié aux régies de quartier nous interroge quant à la valorisation et au devenir des personnes en situations précaires occupées à ramasser les déchets, réparer les dégradations de leurs voisins ?

Il en est de même pour les campagnes de propreté conduites avec les enfants des écoles pour nettoyer leur quartier, est-ce bien leur rôle ? Ne serait-il pas plus constructif de mener des opérations collectives de nettoyage dans le cadre d'une requalification d'un espace intermédiaire en aire de jeux, de détente ?...

Evolution technologique et régression sociale

En quarante ans, nous avons globalement bénéficié d'une formidable avancée technologique dans tous les domaines y compris dans ceux de la conception et de la construction des bâtiments. Elle envahit la sphère individuelle et semble peu mise au profit de la vie sociale et collective.

N'y a-t-il pas un véritable paradoxe entre cet état de fait et la recherche de cohésion sociale, la mise en œuvre de grands projets urbains, l'appel à la concertation sur l'espace public vers des espaces partagés ?...

2- LES ESPACES COMMUNS EXTERNES ESPACES SEMI-PUBLICS OU ESPACES DE PROXIMITÉ

CADRE GENERAL

De la porte d'entrée de l'immeuble, à la rue ou à route, nous traversons ou utilisons chaque jour, l'entrée, la cour, le jardin, la voie piétonne, la contre-allée, le kiosque, l'aire de jeux, les bancs, les espaces canins... Ces espaces généralement mal définis, pas ou peu hiérarchisés, développent un sentiment d'abandon, d'isolement, de solitude, de vide, d'insécurité, contraires à l'épanouissement et à l'expression de la vie. Ils ouvrent la brèche à des dégradations et agressions diverses.

Hiérarchisation

Les aménagements extérieurs constituent en quelque sorte l'interface entre les résidents et le monde extérieur. Les problèmes rencontrés proviennent la plupart du temps d'une mauvaise délimitation et hiérarchisation des espaces publics, semi-publics, privés et certainement d'une observation et analyse insuffisantes de la diversité des usages des vivants (humains, animaux, végétaux), ce qui génère rapidement des soucis d'entretien et concourt à développer un certain sentiment d'insécurité. Celui-ci traité au premier degré désigne le présumé-coupable et restreint l'usage...

Mixité d'usages

Alexandre CHEMETOFF, architecte, urbaniste et paysagiste intègre cette problématique dans ses projets, il préconise la prise en compte des usages, des tranches d'âge, des tranches horaires, la hiérarchisation des espaces, les possibles appropriations successives au cours de la journée, la mise en lisibilité offrant une perception progressive du passage privé-public-privé, une identification claire des cheminements.

La ville de Vénissieux et l'OPAC du Grand Lyon se sont appuyés sur ces recommandations pour réorganiser, requalifier, entretenir le quartier de la Darnaise aux Minguettes. Les résultats sont significatifs : les espaces sont respectés, leur appropriation est maintenant possible par l'ensemble des habitants, il en découle une réelle mixité d'usages.

3- LES ESPACES SAS ET/OU ESPACES D'ATTENTE

Ces espaces de transition qui jalonnent le chemin en direction de l'école, le passage dans un service d'urgence, la consultation hospitalière, l'inscription universitaire, l'ouverture de droits administratifs, un entretien, une sélection, l'arrivée du train ou le départ de l'avion, ou bien encore des terrasses de café improvisées au premier rayon de soleil...représentent un certain nombre d'heures passées par chaque citoyen, chaque année et tout au long de la vie. Ces temps de désœuvrement laissent chacun en proie à ses préoccupations, inquiétudes, souffrances, seul et anonyme parmi d'autres anonymes, désœuvrés, impuissants, anéantis. Comment transformer ces temps morts en temps forts ?

Signalétique-Accès-Communication

Ces éléments bien que faisant partie intégrante de l'image que reçoit le visiteur du lieu, sont très rarement traités comme tels. Seules, certaines entreprises ont accordé de l'importance et engagés des moyens adaptés au confort du visiteur, c'est par exemple le cas d'Apple France en Région Parisienne.

Accueil-Information

Les notions d'accueil, d'image, de considération, de confort ne transparaissent pas, les lieux sont neutres, entretenus, offrent des lectures grand public datées. Si certains visiteurs à la vie professionnelle et sociale denses apprécient ce temps de pause, la plupart des autres s'accommodent avec cette situation sans enthousiasme ni rébellion.

Quelques spécialistes, dentistes, médecins, vétérinaires ont pris soin d'afficher des informations sanitaires, de placer un écran vidéo ou d'installer un aquarium qui faute d'instruire ont le mérite de distraire.

Attente

Les temps d'attente sont-ils justifiés ou pourraient-ils être réservés pour partie par une meilleure gestion des prises de rendez-vous ? Dans le cas d'ouverture au public tout venant, l'étude des flux selon les jours et horaires d'ouverture permettrait-elle une meilleure adéquation des moyens humains disponibles avec le nombre et la durée des demandes.

Les critères environnementaux désormais bien connus tels que l'emplacement, l'orientation, la luminosité peuvent-ils être mis à profit dans les choix d'aménagement de salle d'attente pour conférer aux utilisateurs le sentiment d'être attendus, d'avoir leur place, d'être pris en considération.

Quelques réalisations « phares » tels que celle de la transformation de la Préfecture de Nancy, déclinant le traitement d'un vaste hall d'accueil lisible et accessible, la mise à disposition de divers services (accès internet-services multimédia...), une nouvelle qualité d'accueil de l'utilisateur (assis, debout ou réception confidentielle, le « guichet intégré » où l'agent peut traiter l'intégralité de la demande, réduction de l'attente et amélioration du délai de délivrance du titre requis), des conditions et une dynamique de travail pour les agents de l'état, signent une volonté de réponse des décideurs et une véritable évolution des concepteurs.

EN CONCLUSION

La rencontre des usagers et des fonctionnaires, des malades ou accidentés et des soignants ne pourrait-elle pas bénéficier d'un passage dans ces espaces qui soit rassurant, valorisant pour l'individu et l'invite à jouer un rôle proactif dans la phase d'échange avec le professionnel ?

La prise en compte d'une approche symbolique, de l'impact de ces différents espaces de transition sur nos comportements ne doivent-elles pas conduire à une analyse approfondie allant au-delà du concept de résidentialisation ? Au profit d'espaces de convivialité et de construction sociétale. Dans le même esprit, nous pourrions réfléchir aux possibles appropriations de nombreux délaissés urbains et à une véritable cohabitation des hommes, des plantes et des animaux en ville.